

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	8
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n° : 21.05.09

Date de convocation : 31 août 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un
Le 7 septembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul		X	
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul		X	
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien		X	

EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE

**Appel à Projet MERISIER dans le cadre du programme ACTEE
(Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)**

Monsieur le Président rappelle la délibération du Bureau syndical du 28 juin dernier validant la candidature du SDEE au programme ACTEE de rénovation des bâtiments publics, appel à projets MERISIER (destiné principalement aux écoles primaires), dans le cadre de la démarche initiée par le Syndicat Départemental d'Énergies des Pyrénées Orientales (SYDEEL 66) pour fédérer une candidature de quatre Syndicats d'Énergie de l'ex-région Languedoc-Roussillon.

L'objectif était de renforcer la candidature régionale sur l'AMI SEQUOIA, portée par la Région Occitanie et son Agence Régionale Énergie et Climat et associant les 13 Syndicats d'Énergie de l'Entente Territoire d'Énergie Occitanie.

Le programme ACTEE porté par la FNCCR vise à faciliter, pour les bâtiments publics, le développement de projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes bas carbone.

A l'échelle du territoire lozérien, ce programme a notamment pour objectif de co-construire avec l'ensemble des acteurs locaux un service d'accompagnement plus complet au bénéfice des collectivités du département, dans le prolongement du Contrat d'Objectif Territorial Chaleur renouvelable, en vue de maximiser le taux de réalisation des travaux de rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités.

Cette candidature portée par le SYDEEL 66, et associant les Syndicats d'Energie du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, a été retenue lors du Jury de l'appel à projets MERISIER qui s'est tenu le lundi 12 juillet dernier. Pour la Lozère, le Syndicat s'était positionné sur l'ensemble des quatre lots, avec un montant prévisionnel global du projet de 143 500 € HT. Le montant des fonds ACTEE sollicités et alloués est quant à lui de 72 050 €, avec la répartition suivante sur chacun des lots :

- ✓ 25 000 € d'aides pour le lot 1 – Ressources humaines ;
- ✓ 6 250 € d'aides pour le lot 2 – Outil de mesure et suivi de consommation ;
- ✓ 25 500 € d'aides pour le lot 3 – Etudes techniques ;
- ✓ 15 300 € d'aides pour le lot 4 – Maîtrise d'œuvre.

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

PREND ACTE de la décision du Jury de l'appel à projets MERISIER du programme ACTEE de désigner la candidature Languedoc-Roussillonnaise lauréate ;

CONFIRME la participation du SDEE à cet appel à projets MERISIER ;

VALIDE le montant total d'aides obtenues sur les quatre lots ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce programme.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

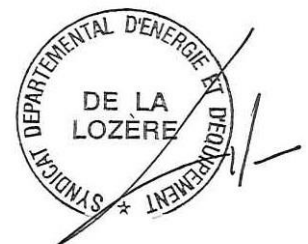


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20210909-20210509-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2021



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.